

QUEUILLE



LETTRE D'INFORMATIONS

FEVRIER 2023

Queuilloises et Queuillois,
Chers administrés,

C'est avec plaisir que je m'adresse une nouvelle fois à vous.

Après deux années compliquées relatives à l'épidémie COVID, nous devons cette fois collectivement supporter les dégâts de cet orage de juin. Je remercie tous les habitants pour la solidarité dont ils ont fait preuve dans l'adversité.

Il nous faudra être attentifs et vigilants pour l'élaboration du budget 2023 avec les augmentations prévisibles en matière de fonctionnement, le reste à charge potentiel des travaux de réparations et des travaux de voirie imprévus.

La municipalité reste mobilisée pour le développement de la commune et la sauvegarde de son école.

Je vous souhaite une excellente lecture et vous donne rendez-vous dès que possible pour un moment de convivialité.



Les employés communaux



À compter de la rentrée de septembre, Madame Hélène NONY a rejoint l'équipe au poste d'adjoint technique à temps non complet.

Elle assure le ramassage scolaire ainsi qu'une partie du temps de garderie.

Madame Pascale BEROUHARD FERRANDON a terminé sa mission le 31 août 2022, la municipalité souhaite la remercier pour la réussite de sa mission et son investissement.

Convention Agents Techniques

Suite à la précédente signature de la convention de mise à disposition d'un Agent Technique de la commune de Saint-Georges-de-Mons en cas de besoin, la municipalité a signé un accord similaire avec la commune de Saint Angel. L'agent Technique de Saint Angel pourra si besoin également être mis à la disposition de la commune de Queuille.

Après avoir été alerté et avoir constaté que les repousses d'un des vieux tilleuls de la butte du méandre menaçaient de tomber, il a été décidé d'abattre ces branches pour éviter un accident, cette butte étant très fréquentée notamment pendant la période estivale.

Le conseil municipal a souhaité replanter un arbre à proximité de cet emplacement. Il a choisi de planter un Ginkgo Biloba. Cet arbre est un symbole de longévité et de résistance. Il est peu exigeant, il a une croissance plutôt lente, il atteint en général 20 à 30 mètres de haut, il possède une durée de vie très importante qui pourrait excéder les 3 000 ans, il est très résistant notamment à la pollution et a pu résister aux radiations de la bombe atomique au Japon en 1945, il aurait aussi des vertus thérapeutiques.

Les délégués municipaux

Cette année, de nouveaux représentants communaux ont été désignés :

- ⇒ À compter du 1^{er} novembre 2022, Mr Anthony MORALES est le correspondant communal incendie et secours. Dans le cadre de ses missions d'informations et de sensibilisations des habitants et du conseil municipal, le correspondant incendie et secours, sous l'autorité du Maire, informera périodiquement le conseil municipal des actions qu'il mène ou qui sont menées dans ce domaine.
- ⇒ Monsieur Jérôme PECOUL est désigné référent ambroisie pour la commune. Il devra signaler sur la plateforme dédiée à cet effet tous repérages des plantes. Dans le cadre de sa mission, il devra également prévenir la pousse et détruire les plants déjà développés. L'ambroisie (*Ambrosia artemisiifolia*) est une plante allergène qui génère des nuisances importantes auprès de la population au risque de mettre en péril la santé publique.

GINKGO BILOBA



Médiathèque

Depuis le 09 novembre dernier, les bénévoles de la médiathèque vous proposent un nouveau rendez-vous les mercredis après-midi de 15H30 à 17H00. C'est l'occasion, en plus de l'emprunt de livres de pouvoir faire des jeux de sociétés dans la bonne humeur. La médiathèque est toujours ouverte également les vendredis de 17H00 à 18H30.

Ecole

La rentrée 2022 s'est faite avec un effectif de 19 élèves sous la surveillance de l'inspecteur d'académie. Malgré la délicatesse des effectifs, la municipalité continue de défendre son école et la projection pour la rentrée 2023 est de 23 élèves.

L'équipe enseignante a proposé cette année plusieurs activités scolaires et projets pédagogiques :

Pour les maternelles :

- ⇒ Piscine à Saint Georges dans le courant du premier trimestre, une fois par semaine
- ⇒ Sport, lutte et motricité au gymnase de Manzat depuis la rentrée de janvier, une fois par semaine
- ⇒ Sortie à l'école des sciences à Châteauneuf les Bains

⇒ Ecole du dehors, le mardi matin, les petits débrouillards partent sur la butte du Méandre pour faire des découvertes et des apprentissages dans la nature (reconnaissance des plantes, arbres et autres essences, constructions de cabanes avec les ressources sur place, utilisation d'outils : scie, cordages,...) avec un guide nature.

⇒ Publication de la gazette de l'écureuil relatant les activités de la classe.

Pour les primaires :

⇒ Piscine à Saint Georges durant le premier trimestre, une fois par semaine

⇒ Depuis novembre, sport une fois par semaine au gymnase des Ancizes avec les élèves de l'école primaire des Ancizes

⇒ Sortie spectacle à la Passerelle au pont de Menat organisé par Combrailles Sioule et Morge.

⇒ Un voyage scolaire de quatre jours courant avril avec l'école primaire des Ancizes à la découverte du bassin d'Arcachon et ses alentours (visite phare du Cap Ferret, sortie bateau, musées, balades sur les sentiers du littoral,...). Pour aider au financement de ce projet une vente de chocolats a été organisée en fin d'année et une vente de brioches sera organisée en mars conjointement avec les Ancizes.

Réunion publique

La municipalité a décidé comme elle s'y était engagée d'organiser une réunion publique pour informer les habitants sur la situation communale, les projets et perspectives. Cette réunion s'est tenue le 09 septembre dernier, cela a permis d'échanger, de répondre aux interrogations des habitants présents. Le rendez-vous ayant été apprécié il sera reconduit en 2023.

Info Mairie

Un règlement de voirie a été voté en conseil communautaire le 26/01/2023 et est consultable en mairie ou sur le site de la commune dans la rubrique actualité.

Mairie

Tel : 04 73 86 70 80

Site internet : www.queuille.fr

Mail : mairiedequeuille@gmail.com

Médiathèque : biblio.queuille@gmail.fr

Salle des fêtes, réservations:

Tel: 06 99 25 39 84 ou 06 61 31 39 80

Ecole

Mail : ecole0630640d@ac-clermont.fr

Tel : 04 73 86 93 92

Savonnerie

Un nouveau bail de un an a été signé avec M^{me} MUNRO actuellement locataire des locaux, celui-ci comprend également le renouvellement de la location du local situé à l'étage du bâtiment. Il intervient à la suite de discussions avec la municipalité. En effet, M^{me} MUNRO a proposé de racheter le local communal, après débat, le conseil municipal a choisi de rester propriétaire des locaux. Il est effectif jusqu'au 30 juin 2023.

Terrains

Un redécoupage de deux parcelles, une privée et l'autre communale, situées à côté du lotissement des quatre vents aux Chânots a été effectué pour une meilleure exploitation de celles-ci. En effet, la parcelle communale se situe derrière la parcelle privée, elle est constructible mais quelque peu enclavée. La parcelle privée située devant a une conduite d'eau potable le long de la route qui la longe et la rend non constructible. Après concertation des parties, une proposition de redécoupage à superficies gardées des deux parcelles dans l'autre sens a été conclue rendant constructible la parcelle privée et désenclavant la parcelle communale. Dans le même temps, la superficie le permettant, la parcelle communale a été coupée en deux

Cette année, le traditionnel repas annuel offert aux aînés de plus de 65 ans de la commune a pu se tenir après deux années d'interruption suite à la situation sanitaire. Ce fut l'occasion de se retrouver pour certains et de passer un moment convivial. Le repas s'est tenu au restaurant « La Maison Jaune » aux Ançizes le dimanche 11 décembre 2022. Un colis a également été offert aux personnes ne pouvant se déplacer.

parcelles constructibles. Ces trois parcelles vont pouvoir être proposées à la vente.

Projet VOLTALIA

L'entreprise VOLTALIA développe, finance, construit et exploite des installations d'exploitation des énergies renouvelables. Une demande d'installation a été déposée en Mairie pour un projet concernant une parcelle agricole privée sur la commune d'environ 10 ha située à proximité de la ZAC de Queuille qui possède les caractéristiques techniques potentielles pour implanter la centrale solaire AGRISOL. Celle-ci est posée au sol, elle est adaptée aux milieux agricoles. Le projet a été présenté lors de la réunion publique à la suite de laquelle le conseil municipal a décidé en réunion de ne pas s'opposer au projet.

Actions sociales

Le dispositif communal d'actions sociales envers les agents mis en place l'an dernier ayant été satisfaisant, il a été reconduit à l'identique soit un chèque cadeau et un colis de fin d'année pour un montant de 212 € par agent.

Repas des aînés





Le budget primitif communal 2022 a été voté pour l'exercice, il s'équilibre à hauteur de 267 360 € en section de fonctionnement et 95 365,39 € en section d'investissement.

Principales dépenses d'investissements budgétisées en 2022

- ⇒ Travaux d'insonorisation de la salle polyvalente : 23 434 €
- ⇒ Travaux divers bâtiments communaux (toiture, porte de logement) : 22 000 €
- ⇒ Remboursement de l'emprunt de la salle polyvalente (en capital) : 14 495 €
- ⇒ Travaux d'assainissement aux Chanôts : 11 079 €
- ⇒ Etude acoustique salle polyvalente : 1 740 €
- ⇒ Dispositif alerte travailleur isolé : 960 €

Taxes locales

Compte tenu de l'augmentation importante du coût des énergies, le conseil municipal pour tenir l'équilibre du budget a voté l'augmentation des taux des taxes locales. Les nouveaux taux pour 2022 sont:

- Taxe sur le foncier bâti (TFPB) : 34,94%
- Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : 59,24%

Surcharge d'assainissement

Suite à l'agrandissement du réseau d'assainissement au niveau des Chanôts et de l'entretien qui en découle, le conseil municipal a établi la redevance à 1.30 €/m³ d'eau consommée pour 2022.

Taxe d'aménagement

Mise en place cette année d'une nouvelle loi instaurant que tout ou partie de ces recettes doivent être restituées à la communauté de communes. Celle-ci a décidé pour l'instant de laisser l'intégralité des recettes à la commune.

Le conseil municipal a décidé de ne pas effectuer de changement en 2022, le taux reste à 2%.

Subventions

Le conseil municipal a décidé en 2022 de verser les subventions suivantes :

- ⇒ 500 € à l'APE de Queuille pour les achats de Noël des enfants de l'école
- ⇒ 500 € à la coopérative scolaire

Sur demande, suivant les projets, d'autres subventions peuvent être attribuées au cours de l'année.

Concessions dans le cimetière

Les nouvelles concessions concédées depuis le 1er mars 2022 sont soumises à de nouvelles dispositions:

- ⇒ le tarif de concession est de :
 - emplacement simple (2,50 m²) : 150,00 €
 - emplacement double (5 m²) : 300,00 €
- ⇒ la durée des concessions funéraires est de 30 ans renouvelable

Pas de changement pour les cases dans le columbarium

- ⇒ le tarif de concession est de 320,00 € par case
- ⇒ la durée de concession est de 30 ans renouvelable

Réseau d'électricité

- ⇒ Les travaux d'enfouissement des lignes électriques Moyenne Tension des Chanots à Montfaucon et du Bourg à Queuillette ont débuté et vont se terminer en 2023. Après avoir constaté dans certains secteurs que la réhabilitation des accotements de routes qui a suivi les travaux n'était pas satisfaisante et présente certains dangers, la municipalité a demandé à la société ENEDIS de remettre certaines portions dans un état convenable. ENEDIS s'est engagé à reprendre correctement les accotements dangereux ou détériorés.
- ⇒ Un poteau en bois soutenant l'éclairage public au village de Montfaucon a cédé en début d'année 2022 et ce type de dommage n'est pas pris en compte par l'assurance du SIEG. Le remplacement par un poteau béton a été acté en conseil municipal pour un montant de 1 700 € HT, dont 850 € HT à la charge de la Commune.
- ⇒ Dès réception du détail de la cotisation annuelle pour les travaux d'entretien d'éclairage public fourni par le SIEG, le

conseil a décidé de supprimer la maintenance des illuminations de Noël. Le coût de cette maintenance s'élève à 90.00 €. Nous ne possédons qu'une seule décoration.

Réseau d'eau

- ⇒ Une demande de travaux sur le réseau d'évacuation des eaux pluviales à Montfaucon a été demandée à la SEMERAP pour la reprise de 47 mètres linéaires de fossé et la pose de 2 regards. Le montant des travaux s'élève à 10 630 € TTC.
- ⇒ Depuis un certain temps, un poteau incendie situé sur la ZAC de Queuille est détérioré, après discussions, la Communauté de Communes de Combrailles Sioule et Morge a accepté de prendre en charge le coût financier du changement du poteau incendie pour un montant de 2 255 € TTC.
- ⇒ Suite à une fuite signalée, le syndicat de l'eau de Sioule et Morge s'est déplacé pour contrôler le poteau à incendie situé à Montfaucon. Celui-ci a une tige de cassé et le poteau est trop ancien pour être réparé. Le conseil municipal a donné son accord pour exécuter les travaux de remplacement qui s'élève à 2 053.87 € TTC.



Nettoyage de printemps

Le 14 mai dernier, la municipalité avait organisé une matinée « nettoyage de printemps ». Le soleil était au rendez-vous et les volontaires aussi !

Des travaux de nettoyage, débroussaillage et élagage ont été entrepris sur différents secteurs de la commune comme par exemple le tour des lavoirs et fontaines.

C'est dans un moment de convivialité autour d'un casse-croûte que s'est terminée cette matinée ensoleillée.

La municipalité remercie tous les participants et envisage de renouveler cette initiative.

TRAVAUX

Grêle

L'épisode de grêle de juin dernier n'a pas épargné les bâtiments communaux, en effet, les logements communaux, la salle des fêtes, la mairie, l'église, la grange communale ont été impactés.

Comme pour beaucoup d'entre nous, les démarches administratives sont longues, les artisans sont débordés et les réparations se font attendre.

Point sur l'avancement de la situation :

- ⇒ Tous les devis ont été réalisés, reçus et envoyés sauf pour le clocher.
- ⇒ Pour le clocher, nous sommes toujours dans l'attente d'un devis. Les réparations sont plus compliquées à mettre en œuvre du fait de la hauteur et des pentes, un savoir-faire et une nacelle sont nécessaires.

- ⇒ L'effondrement des plafonds de la salle des fêtes ne garantit plus la sécurité du public et la rend inutilisable. Une demande d'expertise de mise en sécurité est en cours afin de peut-être pouvoir utiliser la salle sans avoir effectué les travaux.



Buvette du méandre

Après la fermeture saisonnière 2021 de la buvette du méandre, lors du bilan avec le gérant M^r GIRIN, il est ressorti des problèmes d'infiltrations d'eau d'une partie de la toiture en polycarbonate. Après avoir fait un état des lieux, la municipalité a décidé de remplacer la partie de toiture concernée.

Pour éviter des frais importants, il a été décidé que l'équipe municipale se chargerait de la réalisation des travaux. La réfection de la toiture a été effectuée en février 2022 avant le début de la saison.

La saison 2022 s'est bien déroulée et le bilan de fin de saison a été positif, le gérant était satisfait d'avoir réalisé une bonne saison.

Toutefois, pour des raisons personnelles, il ne pourra pas reprendre le bail pour la saison 2023.

La municipalité va devoir rechercher un nouveau gérant pour cette année.



Sincères condoléances à la famille